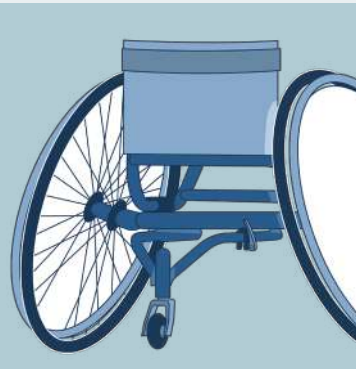


ISPC

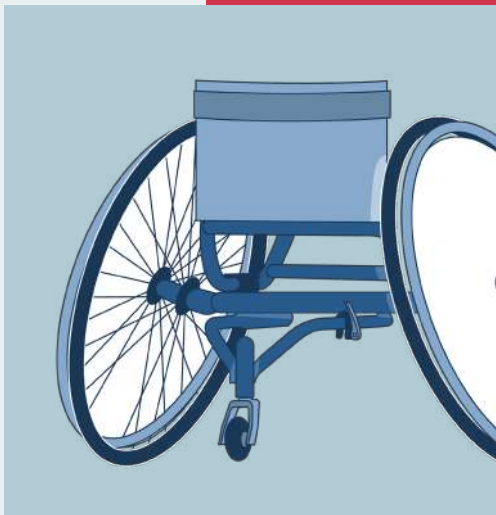
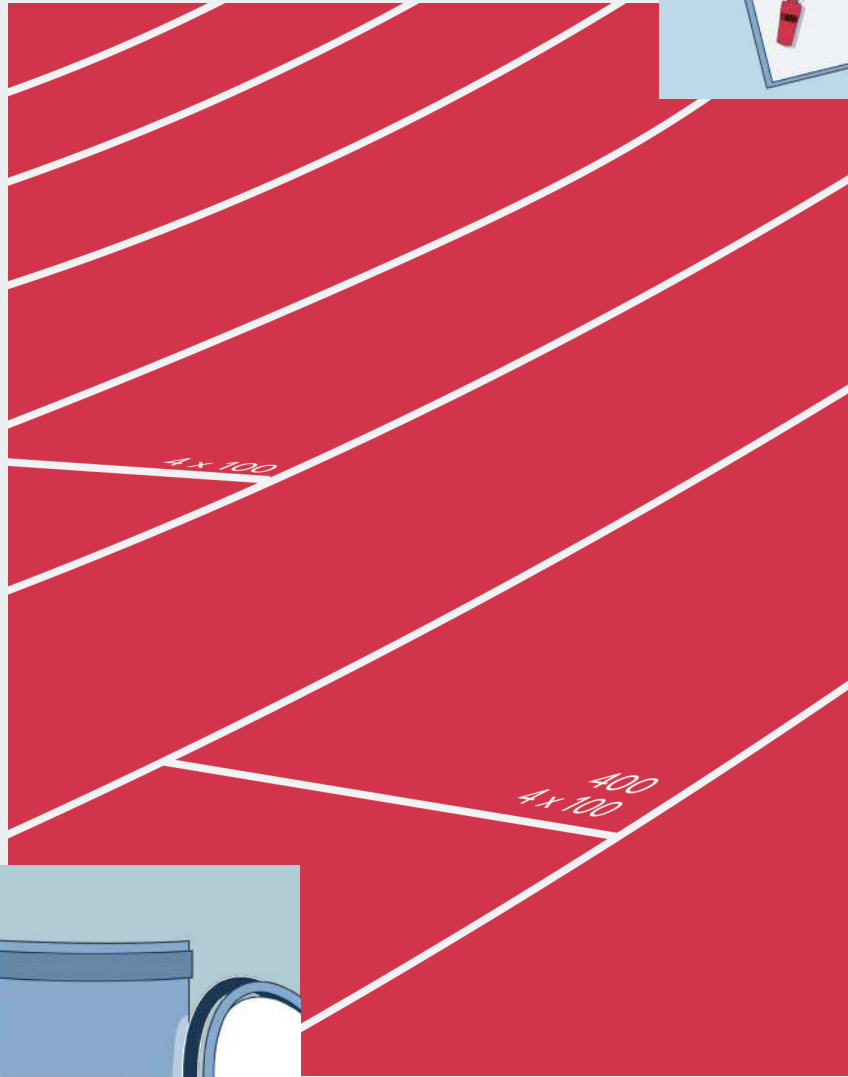
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



— ISPC SYNERGIES —

ISPC SYNERGIES



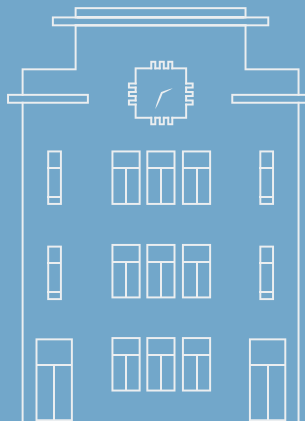
SOMMAIRE

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ISPC	4
ÉDITO	5
RAPPORT MORAL 2022	6-31
<i>RECRUTEMENTS, NOMINATIONS, MANAGEMENT ET ACTIVITÉ CONSEIL EN PARASPORT-SANTÉ</i>	8
<i>RECHERCHES & FORMATIONS</i>	18
<i>RENFORCEMENT DES PARTENAIRES DE L'ISPC</i>	20
<i>MONTÉE EN GAMME ET EN PUISSANCE DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SCIENTIFIQUE DE L'ISPC</i>	21
<i>L'AMBITIEUX PROJET IMMOBILIER DE L'ISPC VOIT LE JOUR</i>	29
RAPPORT FINANCIER 2022	32-36
BUDGET 2023	38-42

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ISPC

1,3
millions

Budget annuel moyen
d'ISPC Synergies



Surface mise à disposition
de l'ISPC par l'AP-HP sur le
site de l'hôpital *Raymond
Poincaré de Garches*

150 m²

8 763

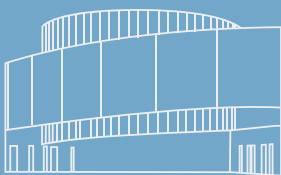


Nombre de connexions
sur le site internet



+ de 1200

Nombre de consultations



8500 m²

Surface totale du futur Institut
Parasport et Santé sur le site de
Bécheville - les Mureaux

15
collaborateurs

Effectif
global



12 000

Objectif visé pour l'année cible 2030 : soit 46
prises en charge par jour + 8 000 consultations

ÉDITO

2022 : l'envol

Après une année 2020 de structuration caractérisée par une consolidation programmatique et financière du modèle économique de l'ISPC et une année 2021 que nous avons qualifiée de rampe de lancement, 2022 aura été celle de l'envol et de la montée en puissance de l'ISPC.

Avec à la fin de l'année un effectif de quinze collaborateurs, l'obtention au niveau national d'un enseignement optionnel sur les spécificités du parasport pour les étudiants en Médecine Physique et de Réadaptation, la sélection du cabinet d'architecture Moon Safari pour la maîtrise d'œuvre de notre futur siège sur la commune des Mureaux, l'élaboration d'une application d'auto-entraînement parasportif « Jm'entraîne » et plus de mille consultations, l'envol de l'ISPC a été effectivement au rendez-vous de l'année 2022.

Une fois de plus rappelons que sans les financements majeurs des groupes Klésia et AG2R La Mondiale coordonnés par le CCAH pour faire émerger et asseoir notre activité, le financement décisif de nos futurs bâtiments par le Conseil départemental des Yvelines et la coopération stratégique avec l'AP-HP, l'ISPC ne serait qu'intention et regrets alors qu'il est aujourd'hui réalité et promesse.

Dès sa conception projet de société, l'ISPC a de ce fait toujours poursuivi en même temps son objectif de centre expert de parasport-santé et son objectif politique visant notamment le zéro reste à charge des appareillages et dispositifs nécessaires à la

pratique du parasport. Sur cette problématique d'affaires publiques, nous nous sommes également clairement positionnés en ambassadeur de la cause en intervenant directement auprès des pouvoirs publics, de congrès professionnels, groupes de travail, associations de patients et de clubs de réflexion pour favoriser et promouvoir en 2023 des annonces majeures en la matière.

La sortie au mois de novembre, au Cherche Midi éditeur, de l'ouvrage que nous pilotons « Regards sur le Handicap et le Sport », s'inscrit comme une synthèse de cette riche année, dense en actions variées et amples. Puisse 2023 prolonger et amplifier cette dynamique vertueuse pour notre institut mais aussi et surtout pour les personnes en situation de handicap.



Professeur François Genêt
Président



Philippe Fourny
Directeur général

RAPPORT MORAL 2022



* SOMMAIRE - RAPPORT MORAL 2022

RECRUTEMENTS, NOMINATIONS, MANAGEMENT ET ACTIVITE CONSEIL EN PARASPORT-SANTE	8-17
Une organisation au service du parasport-santé qui s'étoffe significativement	8-10
Une consultation parasport-santé qui se consolide à l'hôpital Raymond Poincaré sur le site de Garches	10-13
Un pilotage stratégique et opérationnel qui se densifie	14
L'application d'auto-entraînement « Jm'entraîne » : une première mondiale conçue et réalisée par l'ISPC	15-16
L'Agence Nationale du Sport (ANS) a invité l'ISPC à témoigner dans le cadre de son séminaire « Plan Coachs 2024 »	17
RECHERCHES & FORMATIONS	18-20
L'ISPC confirme sa stratégie d'excellence académique	18
Des communications significatives dans des publications scientifiques à comité de lecture	19
Investigateur d'une étude internationale pour l'évaluation d'un exosquelette segmentaire conçu par Otto Bock	19
Bourse de soutien spécifique	19-20
Le parasport et l'ISPC à l'honneur du Forum du Val	20
RENFORCEMENT DES PARTENAIRES DE L'ISPC	20
MONTÉE EN GAMME ET EN PUISSANCE DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SCIENTIFIQUE DE L'ISPC	21-28
L'ISPC devient progressivement une marque et un forum d'audience nationale	21-23
Entretiens annuels de la Fondation Garches sur le thème : « Activité physique et handicap neurolocomoteur »	23-24
L'ISPC s'est emparé des enjeux sociétaux du parasport-santé	25-27
L'ISPC anticipe sa prochaine transformation en FRUP en confiant sa future identité visuelle à Carré Noir (Publicis)	28
L'AMBITIEUX PROJET IMMOBILIER DE L'ISPC VOIT LE JOUR	29-31
Le Conseil départemental des Yvelines a voté une subvention de 22 millions d'euros pour bâtir le futur Institut Parasport & Santé	29-30
L'ISPC a retenu Moon Safari pour réaliser ses futurs bâtiments	31



RECRUTEMENTS, NOMINATIONS, MANAGEMENT ET ACTIVITÉ CONSEIL EN PARASPORT-SANTÉ

Une organisation au service du parasport-santé qui s'étoffe significativement

L'année 2022 a vu au fil des mois se densifier significativement les équipes de collaborateurs, surtout à partir du second semestre. Dédié à une activité quasi exclusivement de services, l'ISPC doit en particulier recruter des médecins prescripteurs afin de garantir une montée en charge significative.

C'est ainsi que le Docteur Constance Amélon-Petit a vu son équipe de médecin s'étoffer avec l'arrivée du Docteur Solène Stéphan au mois de juillet et du Docteur Raphaël Nectoux, assistant partagé, au mois de novembre ainsi que le jeune interne en médecine physique et de réadaptation, Guillaume Chambinaud, au mois de novembre.

Depuis le mois de mai, l'équipe pluridisciplinaire s'est également renforcée des expertises nécessaires au déploiement des consultations interdisciplinaires parasport-santé. Nous ont rejoint dans ce cadre Bryan Boronnat, ergothérapeute, Marine Mahieu, kinésithérapeute, Karim Arir, infirmier coordonnateur, Alexandra Chera, secrétaire médicale et Lisa Paillau, assistante sociale en temps partagé.

Pour mieux coordonner cette montée en puissance, la direction générale s'est également adjoint les services d'une secrétaire de direction, Mathilde Barbier, recrutée au mois d'octobre.

L'ensemble des collaborateurs de l'ISPC, qu'ils soient rémunérés directement par l'ISPC ou salariés par l'AP-HP, ont bénéficié de prise en charge de leurs déplacements aux congrès (ACAPS, ISPO France, ...). L'ensemble des salariés de l'ISPC répondent à une fiche de poste fondée sur la base de la convention collective de la FEHAP et effectuent avec leur supérieur hiérarchique un entretien annuel d'appréciation à la fin de l'année.

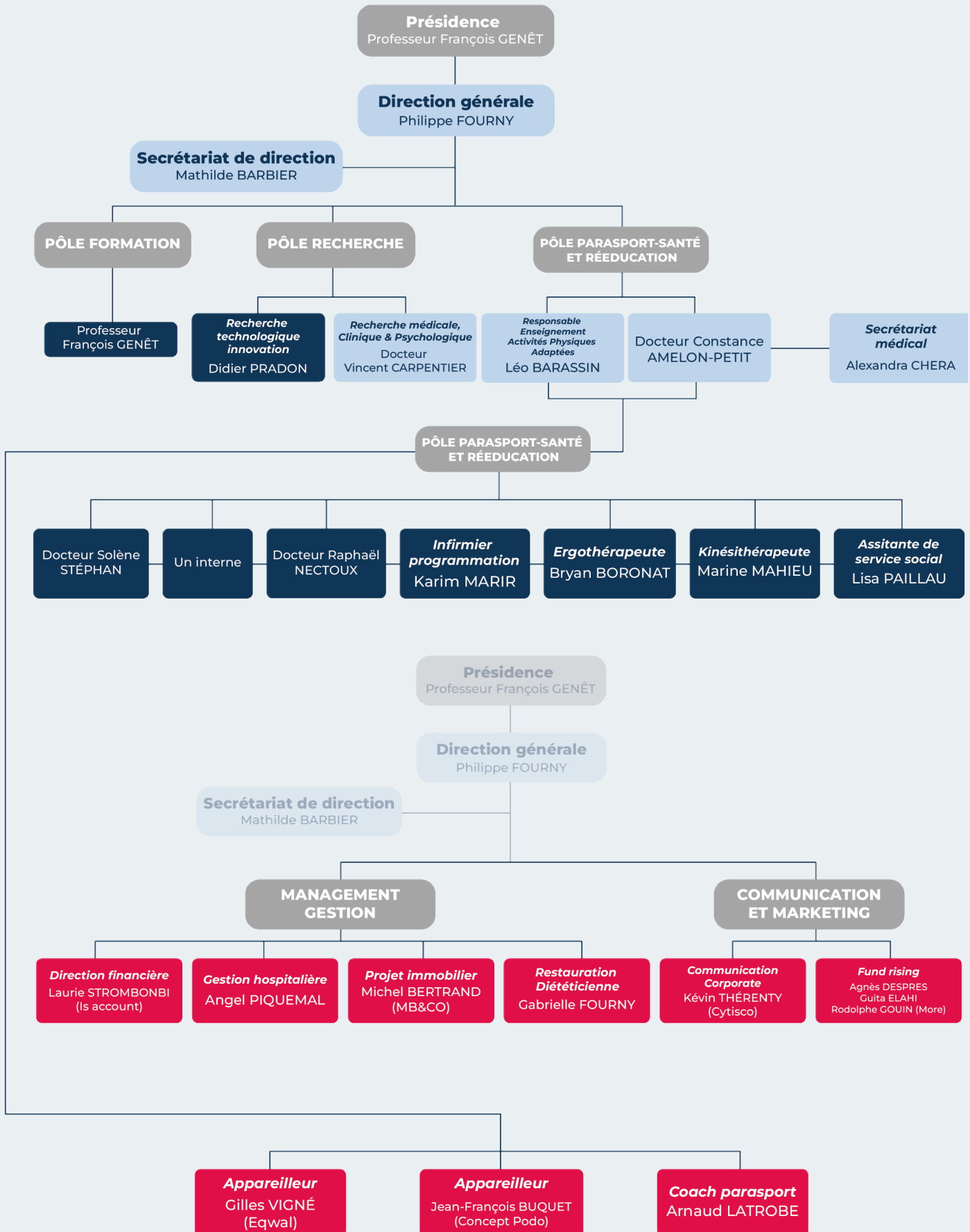
En interne, la mobilisation de l'équipe composée de personnels aux statuts différents, travaillant sur des sites éclatés pour un modèle organisationnel mouvant, est une clé de la réussite du projet.

Ainsi, l'équipe de l'ISPC qui travaille sur le site de Garches se réunit tous les lundis matin pour faire, sous la conduite du Professeur François Genêt, le point sur l'activité de la semaine. Philippe Fourny et sa secrétaire, Mathilde Barbier, y participent également afin de maintenir lien et partage des actions. Parallèlement, tous les vendredis, se tient dans les bureaux parisiens de l'ISPC une réunion de management général entre le président et le directeur général.

Un comité de pilotage fondé sur la mise en œuvre d'actions stratégiques - au nombre de 20 réparties entre 10 chefs de projets - se réunit quant à lui tous les trois mois. Un séminaire stratégique exécutif tenu au début du mois de septembre permet d'évaluer et d'amender de façon resserrée la stratégie à court et moyen terme de l'ISPC. Enfin, deux séminaires, l'un en juin, l'autre en décembre, réunissent l'ensemble des collaborateurs et prestataires associés étroitement au fonctionnement de l'ISPC afin de partager ensemble cette vision commune du projet et d'y apporter des suggestions d'amélioration.

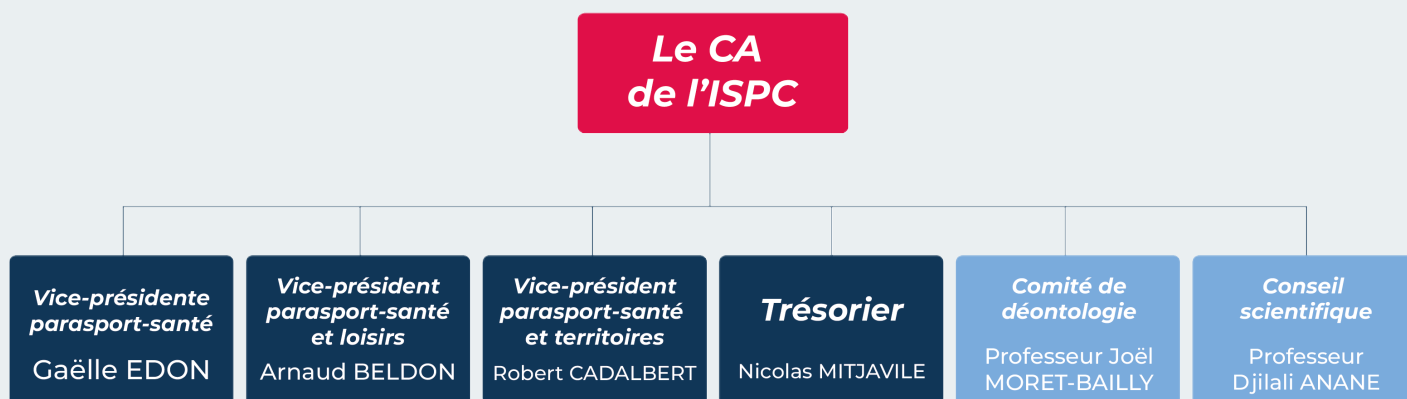
Cette cohabitation de statuts différents, tous au service du bon fonctionnement et du développement de l'ISPC, se traduit dans l'organigramme suivant :

APHP ISPC PRESTATAIRES



Ce sont désormais 14 collaborateurs (6 salariés par l'ISPC et 8 par l'AP-HP) qui sont en ordre de marche pour déployer en 2023 une pleine activité en parasport-santé. Les fonctions supports sont quant à elles confiées le plus possible à des prestataires extérieurs.

Le conseil d'administration reste quant à lui inchangé depuis l'année dernière :



Une consultation parasport-santé qui se consolide à l'hôpital Raymond Poincaré sur le site de Garches

Avec plus de 1 200 vues de patients en 2022, l'ISPC est entré très rapidement, après l'inauguration de ses locaux au mois d'octobre 2021, dans l'installation stabilisée de son offre de conseils en parasport-santé et ceci malgré une équipe de départ clairsemée qui s'est notablement densifiée au second semestre.

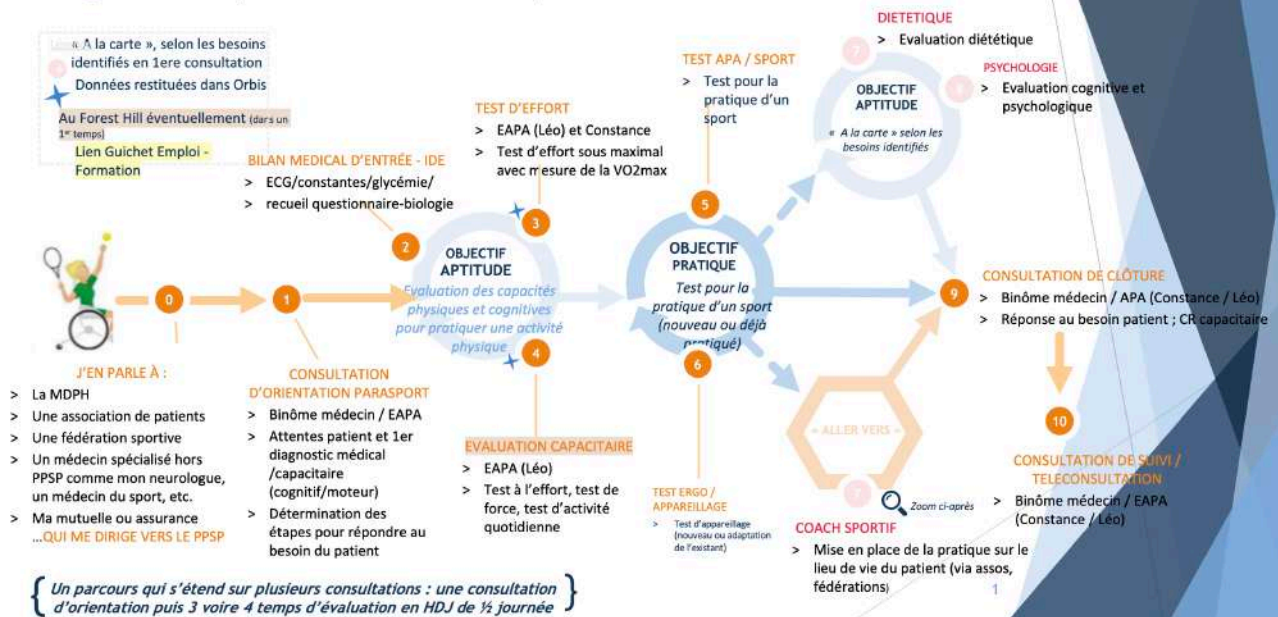
Ce fut également une année du déploiement de filières de soins adaptées aux profils des usagers. Enfants, adultes n'ayant jamais pratiqué une activité physique ou sportifs de haut niveau sont autant de familles d'usagers qui convoquent des expertises et des rythmes de consultations très différents.



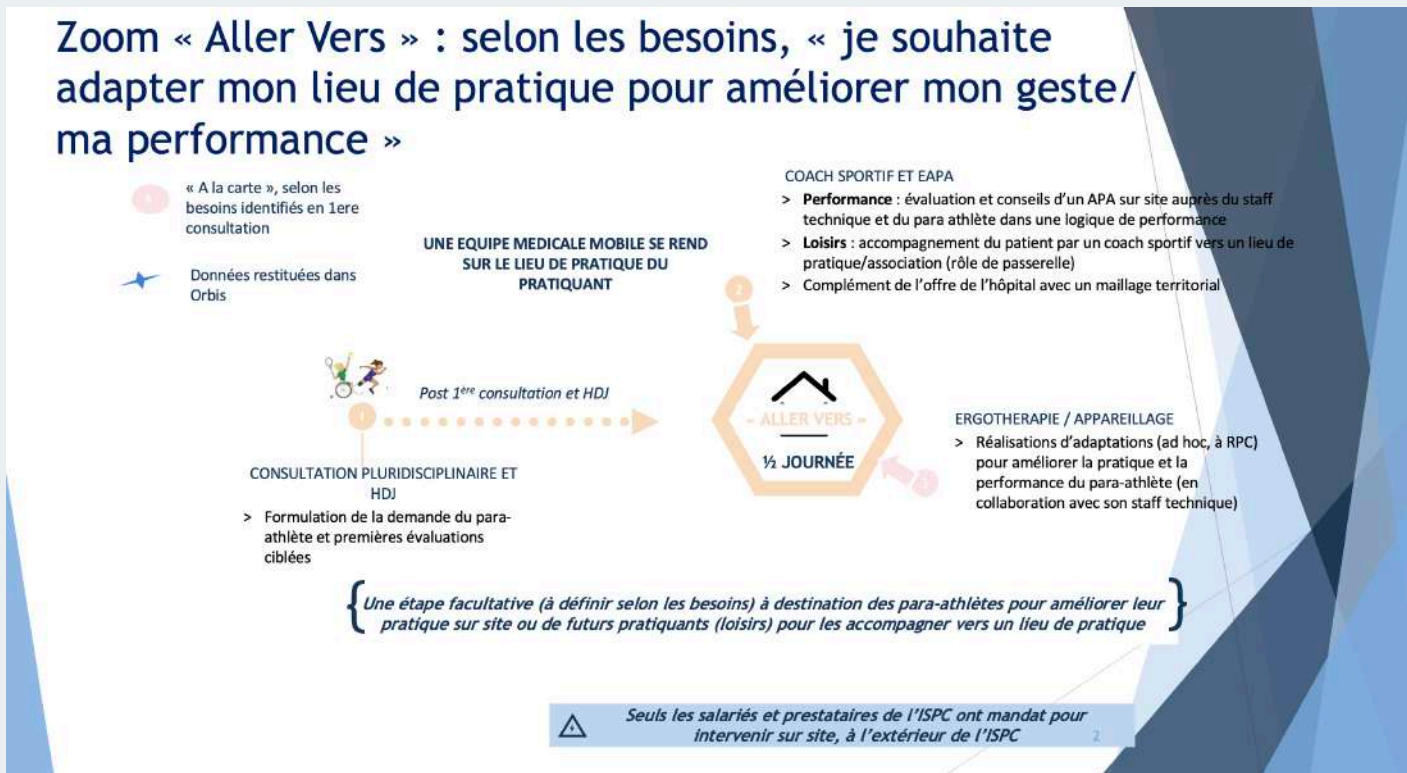
Une typologie de parcours de soin mûrie

Un compte-rendu de consultation normalisé

Parcours Patient n°2 : Objectif Loisirs « je souhaite débuter ou reprendre la pratique d'un sport de manière régulière (en club ou non) »



Un coaching sportif à l'interface de la consultation capacitaire et de la nouvelle activité parasportive.



Bâtit dès sa création sur les trois piliers, santé, recherche et formation, l'ISPC s'est assigné de collecter le plus d'informations possible sur l'ensemble de ses usagers afin de constituer une base de données, mine de renseignements pour alimenter l'amélioration des métiers de la rééducation et la densification de la connaissance des caractéristiques des usagers en situation de handicap.

C'est en 2022 que s'est finalisé le masque de saisie de l'ensemble des données issues des consultations capacitaires de l'ISPC.

UN DEVELOPPEMENT CONSÉQUENT DE L' « ALLER VERS », AVEC DES APPORTS MAJEURS POUR LES BÉNÉFICIAIRES ET L'ÉCOSYSTÈME

Deux leviers ont permis de développer l' « Aller-vers » :

- L'utilisation du nouveau véhicule adapté ISPC, destiné aux consultations capacitaires, permettant de transporter les bénéficiaires souhaitant pratiquer une activité physique sur les sites sportifs (et non plus seulement au sein de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches), à savoir les lieux de pratique partenaires des Yvelines (tennis, fitness, paddle, athlétisme, sports « outdoor », golf...), et à l'équipe médicale de réaliser les consultations capacitaires « en situation réelle »
- Le développement du recours à **des coachs parasportifs spécifiquement formés** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans un **accompagnement au long cours** pour que chaque personne puisse tester puis choisir l'activité qui lui convient près de chez elle, en tenant compte des préconisations formulées par l'équipe médicale ISPC. Des expériences ont été particulièrement réussies pour la pratique du tennis, du karaté et de la natation
- À noter : le développement de « l'aller-vers » produit une **sensibilisation des clubs**, plusieurs devenant plus **para-accueillants** (formation des encadrants, ouvertures de créneaux...) ce qui contribue à faciliter la pratique de l'activité physique pour les personnes en situation de handicap.
- À ce titre, l'ISPC va réaliser, en partenariat avec le Département des Yvelines, l'ARS et la MDPH, un **recensement des structures para-accueillantes** sur l'ensemble du territoire des Yvelines - clubs de sport ou autres structures, afin que les personnes en situation de handicap puissent accéder à ces informations.



Un pilotage stratégique et opérationnel qui se densifie

Copil et séminaires, jalons tactiques et stratégiques de l'ISPC

Afin d'assurer un pilotage à la fois agile et sérieux de notre projet, nous avons mis en place au début de l'année 2022 un comité de pilotage des chantiers prioritaires de l'ISPC avec restitutions tous les quatre mois de leur suivi. Ils s'inscrivent dans le cadre stratégique fixé par les deux séminaires annuels qui se déroulent en fin d'année et au mois de juin suivant avec l'ensemble des collaborateurs et les fournisseurs référents (agence de communication, AMO, orthoprothésiste...).

Un suivi au fil de l'eau est assuré par la réunion hebdomadaire de staff le lundi matin qui se tient sur le site de Garches ainsi que, depuis le début de notre activité, par une réunion de l'exécutif entre le président et le directeur général tous les vendredis dans nos bureaux parisiens.



L'équipe de l'ISPC « élargie ».

Une stratégie confirmée d'intégration de fournisseurs référents

Le cabinet d'expertise comptable LS Account, dirigé par madame Laurie Stromboni et le cabinet d'Assistance Maîtrise d'Ouvrage MB & Co dirigé par Michel Bertrand sont venus renforcer à la fin du premier trimestre 2022 notre réseau de fournisseurs référents que nous associons de près à nos actions quotidiennes.

Ils complètent ainsi le choix porté pour notre stratégie de communication sur l'agence Cytisco et pour le conseil en gestion hospitalière sur monsieur Angel Piquemal, Inspecteur général des affaires sociales honoraire, ancien directeur d'hôpital.

Cytisco

L'application d'auto-entraînement « Jm'entraîne » : une première mondiale conçue et réalisée par l'ISPC

Dans le droit fil de sa mission et de son ambition de sensibiliser à l'activité physique et au sport les personnes en situation de handicap, l'Institut de Santé Parasport Connecté (ISPC) a conçu, sur la base d'une volonté et d'un projet du Professeur François Genêt, une application numérique « Jm'entraîne » destinée à l'ensemble des personnes en situation de handicap désireuses de reprendre ou de s'initier à une activité physique de santé ou sportive sur-mesure.

L'application permet un auto-entraînement : l'utilisateur intègre ses caractéristiques personnelles (poids, taille, âge) et la nature des atteintes engendrées par son handicap. Puis il indique l'option d'entraînement qu'il choisit : soit entretenir ses capacités, soit les développer (endurance musculaire, force musculaire, motricité). Un répertoire de 160 exercices musculaires et fonctionnels hiérarchisés permet, sur la base des renseignements et attentes programmés par l'utilisateur, de lui proposer sur trois semaines un programme d'entraînement entièrement sur mesure et renouvelable tout en prenant en compte ses progrès.

« Jm'entraîne » vise à répondre aux indicateurs SMART : Spécifique, personnalisé pour la personne, Mesurable, avec une performance à atteindre, Ambitieux et Atteignable, Réaliste, et Temporellement défini.

L'application n'est pas un dispositif médical car elle ne collecte pas systématiquement les

données renseignées par les usagers. Cependant l'option d'un retour volontaire est proposée. Elle a été financée entièrement par Klésia, partenaire historique de l'ISPC. Un courrier conjoint APF France handicap/ISPC adressé aux 47 directeurs d'établissements gérés par l'association de patients a par ailleurs sensibilisé non seulement à la consultation parasport-santé de l'ISPC mais également à l'usage de l'application.

Elle a été officiellement inaugurée le 10 mai 2022 à Kigali au Rwanda en signant avec la FATO (Fédération Africaine des techniciens de la réadaptation) une convention de partenariat qui vise à en favoriser la diffusion en Afrique francophone au sein de cinq pays cibles (RDC, Rwanda, Togo, Côte d'Ivoire et Sénégal) avec engagement de diffusion et de retour d'expérience.

Le Président et le Directeur général de l'ISPC étaient présents à Kigali pour ce moment à la fois solennel et particulièrement innovant qui consiste à inaugurer dans un pays d'Afrique un tutoriel entièrement conçu et réalisé en France. Une façon de souligner la dimension internationale et humaniste de l'ISPC qui, au-delà de son action, porte une mission d'intérêt général à vocation universelle.

L'application a été présentée lors du congrès ISPO France à Marseille au mois d'octobre, lors des Entretiens de la Fondation Garches et à l'occasion de la remise du prix Klésia Accompagnement Handicap au mois de novembre.



Monsieur l'ambassadeur de France Antoine Anfré a reçu l'ISPC pour une présentation de l'application « Jm'entraîne » au Rwanda en compagnie de madame Juliette Bigot et du Professeur Jean Paul Rwabihama. Un moment d'échanges privilégiés et intenses d'où il est ressorti que l'ambassade intègre dans ses actions le soutien actif et concret de notre démarche.



L'Agence Nationale du Sport (ANS) a invité l'ISPC à témoigner dans le cadre de son séminaire « Plan Coachs 2024 »

Ce premier séminaire organisé sur le site de Marne-la-Vallée du 19 au 21 avril s'inscrivait dans une série de rencontres réservées exclusivement aux coachs responsables du projet performance des athlètes français médaillables lors des JO et PJO de Paris 2024.

Une occasion privilégiée pour les collaborateurs de l'ISPC de rencontrer l'élite de l'entraînement sportif et para-sportif français ainsi que les organisateurs de ce séminaire, Claude Onesta et Arnaud Litou, respectivement directeur de la haute performance et conseiller haute performance paralympique, tous accessibles et visiblement très supporters de l'approche pluridisciplinaire de l'ISPC.

Une approche justement développée lors de l'intervention du Professeur François Genêt qui a d'abord rappelé que les personnes en situation de handicap constituaient un groupe hétérogène et une somme de cas particuliers qui nécessitaient une approche médicale naturellement double, associée à la fois aux spécificités de santé liées aux pathologies causales et au suivi des spécificités sportives avec notamment la prévention des blessures.

Une occasion ici donnée de développer la « prophylaxie de la contreperformance » en l'illustrant par la politique de suivi préventif des para-athlètes initiée en amont des Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

Le Professeur François Genêt, chef de la délégation médicale et initiateur de cette politique, a pu constater que pour la première fois que sont organisés des Jeux Paralympiques, aucun para-athlète français n'a été empêché de se présenter à une épreuve pour raison médicale. Et de conclure que si le médecin et l'ensemble de l'équipe qui l'entoure demeurent à la périphérie de la performance, il n'en demeure pas moins un acteur complémentaire majeur du coach, en particulier pour l'accompagnement des modalités et charges d'entraînement du para-athlète. Un propos remarqué par l'assistance qui est d'ores et déjà relayé par l'ANS pour optimiser le rendez-vous de Paris 2024.



Une partie de l'équipe ISPC autour de Claude ONESTA (troisième personne en partant de la gauche) et du Professeur François GENÉT.

RECHERCHES & FORMATIONS

L'ISPC confirme sa stratégie d'excellence académique

Durant l'année 2022, l'ISPC est à l'origine de deux nouvelles formations universitaires sur le parasport-santé.

Le Professeur François Genêt et Didier Pradon de l'ISPC sont à l'origine de ces deux formations de l'enseignement supérieur dédiées au parasport-santé. Une étape de plus qui ancre l'ISPC sur son positionnement d'institut à caractère hospitalo-universitaire.

Au début de l'été 2022, le Collège Français des Enseignants de Médecine Physique et de Réadaptation (COFEMER) a validé l'ajout d'un module d'enseignement portant sur le parasport au sein du 3ème cycle de DES en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR), module complémentaire de celui dédié à l'activité physique déjà proposé (Pr Marie-Eve Isner, Strasbourg). C'est sous l'impulsion de son président, le Professeur Xavier de Boissezon, que le Professeur François Genêt a pu promouvoir, défendre et obtenir l'ajout décisif de cet enseignement dans la formation de spécialité des médecins de MPR. Le congrès du COFEMER qui s'est tenu du 29 au 30 septembre 2022 à Toulon a confirmé cette novation et a donné lieu à une communication auprès des 35 congressistes présents, tous médecins universitaires de Médecine Physique et de Réadaptation. Un pari sur le long terme, puisque dans dix ans l'ensemble de ces spécialistes auront été sensibilisés à cette problématique fondatrice

pour l'ISPC.

Parallèlement, un Diplôme Inter-Universitaire (DIU) établi entre l'Université de Toulon et l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, va valider l'enseignement d'une formation de perfectionnement aux entraîneurs du haut niveau en parasport exclusivement dédiée à leur spécialité. Celle-ci inclura 80% de matières liées aux sciences et techniques des activités sportives et 20% aux spécificités médicales du parasport. C'est Didier Pradon, ingénieur hospitalier à l'ISPC, qui est à l'initiative de cette formation par ailleurs validée par l'Agence Nationale du Sport (en lien avec le projet ANR Paraperf). C'est donc l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines qui dispensera la formation en parasport santé sous la direction du Professeur François Genêt.



L'équipe du COFEMER lors de son congrès toulonnais.

Un « saut qualitatif » à venir sur le périmètre de la formation

- Le Conseil Départemental des Yvelines a validé la mise en œuvre d'un **Campus des métiers de la santé et de l'aide à la personne** sur le territoire de Bècheville-Les Mureaux (implantation du futur site ISPC) dans lequel l'ISPC sera pleinement impliqué, aux côtés d'autres structures de formation du territoire (1500 étudiants), dans une optique de complémentarité des formations et d'excellence.
- La concrétisation de ce projet et le rôle qui sera donné à l'ISPC (Le Professeur François Genêt en assurera la Présidence) témoigne de la **reconnaissance de l'excellence** de l'ISPC par les pouvoirs publics, l'ISPC ayant vocation à devenir un acteur structurant du territoire, qui, d'ailleurs, accueillera le relais de la flamme olympique en juillet 2024 avec la pose de la **première pierre de l'ISPC**.

Des communications significatives dans des publications scientifiques internationales à comité de lecture

Impact of Holding a Badminton Racket on Spatio-Temporal and Kinetic Parameters During Manual Wheelchair Propulsion.
Alberca I, Chénier F, Astier M, Combet M, Bakatchina S, Brassart F, Vallier JM, Pradon D, Watier B, Faupin A. *Front Sports Act Living*. 2022 Jun 27;4:862760. doi: [10.3389/fspor.2022.862760](https://doi.org/10.3389/fspor.2022.862760).

Influence of Wheelchair Type on Kinematic Parameters in Wheelchair Rugby.
Bakatchina S, Weissland T, Brassart F, Alberca I, Vigie O, Pradon D, Faupin A. *Front Sports Act Living*. 2022 Jun 3;4:861592. doi: [10.3389/fspor.2022.861592](https://doi.org/10.3389/fspor.2022.861592).

Sprint performance and force application of tennis players during manual wheelchair propulsion with and without holding a tennis racket.
Ilona Alberca, Félix Chénier, Marjolaine Astier, Éric Watelain, Jean-Marc Vallier, Didier Pradon, Arnaud Faupin. *PLoS One*. 2022 Feb 4;17(2):e0263392. doi: [10.1371/journal.pone.0263392](https://doi.org/10.1371/journal.pone.0263392). eCollection 2022.

Accuracy of Resting Energy Expenditure Estimation Equations in Polio Survivors.
Genêt F, Salga M, De Brier G, Jouvion AX, Genêt G, Lofaso F, Prigent H, Obrecht M, Dziri S, Théfenne L. *Arch Phys Med Rehabil*. 2023 Mar;104(3):418-424. doi: [10.1016/j.apmr.2022.09.019](https://doi.org/10.1016/j.apmr.2022.09.019).

Development of a preoperative questionnaire to improve satisfaction with hallux valgus repair: A Delphi study.
Blouin C, Genet F, Denormandie P, Graff W, Perrier A. *PLoS One*. 2022 Oct 24;17(10):e0276303. doi: [10.1371/journal.pone.0276303](https://doi.org/10.1371/journal.pone.0276303).

Investigateur d'une étude internationale pour l'évaluation d'un exosquelette segmentaire conçu par Otto Bock

Le Professeur François Genêt, président de l'ISPC, est le Responsable scientifique d'un essai randomisé croisé international comparant les capacités fonctionnelles, la satisfaction et la qualité de vie des personnes présentant un déficit de verrouillage du genou, appareillées avec une orthèse C-BRACE et une orthèse à phase d'appui verrouillée. Cet exosquelette segmentaire est conçu par le leader mondial de l'appareillage Otto Bock. Il s'agit d'une première qui associe l'Allemagne à la France, pilote méthodologique et scientifique de l'étude.

Bourse de soutien spécifique

Dans le cadre de sa dernière année de thèse, Cédric Blouin, podologue, a bénéficié l'année dernière de la première bourse de l'ISPC. Deux publications scientifiques dans une revue internationale viennent souligner la pertinence de ce soutien et la qualité du candidat.

La revue *Disability and Rehabilitation* vise à encourager une meilleure compréhension du handicap et à promouvoir la science de la réadaptation, la pratique et les aspects politiques du processus de réadaptation. Elle constitue un forum important pour la diffusion et l'échange d'idées entre les praticiens et les chercheurs en santé mondiale.

Le premier article vise à démontrer que des appareillages peuvent être prescrits pour traiter les déformations du pied et de la cheville causées par la maladie de Charcot-Marie-Tooth (CMT). Cependant, l'utilisation réelle est variable. Aucune étude n'a évalué l'impact de la prescription, de

la remise et du suivi des appareillages sur leur utilisation.

Cédric Blouin a cherché à décrire la relation entre les parcours des personnes atteintes de CMT et l'utilisation des appareillages.

Le second article vise à traduire et à réaliser une adaptation transculturelle du FPI-6 (outil d'évaluation des déformations du pied) pour les pays francophones et à déterminer la fiabilité intra-évaluateur et inter-évaluateur de la version française.

Au regard de cette étude il apparaît que la fiabilité intra- et inter-évaluateurs de cette version française du FPI-6 était excellente pour le score total et bonne à excellente pour chaque item. Le FPI-6 français peut être utilisé dans les pays francophones. L'identification des scores SEM et MDC est utile pour l'interprétation clinique.

Des constats qui renforcent l'ISPC dans la mise en œuvre de ses consultations capacitaires qui intègrent systématiquement, à la fois une équipe pluridisciplinaire et un taux de «revoyure» de ses usagers de plus de deux fois par an.

Le parasport et l'ISPC à l'honneur du Forum du Val

Le «Forum du Val», organisé par l'association FOR.M.A.H, est un congrès annuel d'appareillage qui se tient habituellement vers la fin du mois de janvier à l'Ecole du Val de Grâce.

Covid oblige, il s'est décalé cette année au 28 mai pour se consacrer au thème « Appareillage et Parasport ». Une occasion privilégiée pour l'ISPC de se présenter.

Quel que soit le parasport pratiqué, en loisir ou en compétition, l'appareillage joue un rôle majeur. Les problématiques de quelle prothèse, quelle orthèse, quel fauteuil pour quel sport et quel patient ont jalonné cette journée de congrès toujours tenue et animée avec rigueur et bienveillance par le Professeur Eric Lapeyre et le Docteur Linda Darmon.

Deux interventions de l'ISPC inauguraient l'après-midi de cette journée. Le Professeur François Genêt tout d'abord, au titre de président de l'ISPC, qui présentait les principes fondateurs de l'association et ses objectifs de moyen terme. Il a saisi l'occasion de cette tribune et du moment pour appeler l'ensemble des acteurs de la rééducation à promouvoir le zéro reste à charge pour l'appareillage de sport et de loisir. Le Docteur Constance Amélon-Petit a ensuite présenté les parcours patients innovants proposés à l'ISPC en illustrant de cas cliniques les spécificités de nos consultations, toujours pluridisciplinaires et toujours orientées vers le conseil santé et non le soin. Invitée d'honneur de cette journée, Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF et triple championne paralympique, a cité par deux fois l'ISPC comme partenaire institutionnel référent.

✱ **RENFORCEMENT DES PARTENAIRES DE L'ISPC**

Aux côtés des partenaires historiques de l'ISPC que sont les groupes de protection sociale KLESIA et AG2R coordonnés par le CCAH, les laboratoires IPSEN ont prolongé leur soutien auprès de la para-tireuse Gaëlle Edon, ambassadrice de l'ISPC et s'est ajouté l'Association des patients Point Carré de Garches (APCH).

Quant au chantier de construction de nos futurs bâtiments (*lire page 29-30*) notons la contribution remarquable du Conseil départemental des Yvelines qui finance à 100% le chantier de démolition des bâtiments présents sur notre futur site d'implantation à Bècheville Les Mureaux et s'engage à financer la moitié des coûts de construction de l'ouvrage. Un partenariat au long cours se dessine et qui va bien au-delà du financement de nos bâtiments.



Yvelines
Le Département



MONTÉE EN GAMME ET EN PUISSANCE DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SCIENTIFIQUE DE L'ISPC

L'ISPC devient progressivement une marque et un forum d'audience nationale

Le collectif « Pour une France en forme » a accordé son label à l'ISPC. Constitué d'un collectif d'experts du sport-santé présidé par le Professeur Gérard Saillant, l'association « Pour une France en forme » demande que la promotion de pratique de l'activité physique devienne une Grande Cause Nationale. En 2022 son conseil d'administration nous a accordé son label.

Autre exemple de partenariat proactif, APF France handicap a communiqué avec l'ISPC auprès de ses adhérents sur la consultation parasport-santé de l'ISPC à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches.

Partenaire fidèle et historique de l'ISPC, l'APF France handicap a adressé à quarante-cinq de ses centres Franciliens au mois de novembre 2022, un courrier de présentation de la consultation accompagné de prospectus d'information sur ses caractéristiques, qui a été conçu en collaboration avec la direction de la communication de l'AP-HP.

Signé conjointement par le Professeur François Genêt et Hervé Delacroix, vice-président de l'APF France handicap, ce mailing vise à sensibiliser une population cible, proche du lieu de consultation garchois et qui encore trop souvent en ignore l'existence.

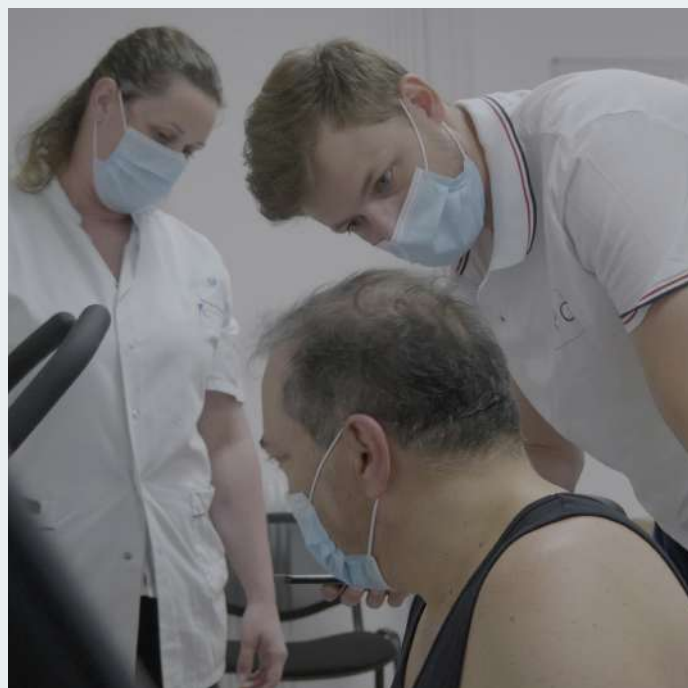
Ce courrier adressé aux directeurs des établissements gérés par l'APF France handicap reprend les arguments fondateurs de l'ISPC en rappelant notamment que l'unité parasport-santé est exclusivement dédiée au conseil santé pour l'aide à la pratique d'une activité physique des personnes en situation de handicap. Cette consultation permet en effet d'identifier les capacités des résidents afin de prescrire la discipline la plus adaptée avec les éventuelles aides techniques nécessaires, les réserves de

pratiques, les bonnes conduites à tenir et même les clubs de destination, l'ensemble s'inscrivant dans un suivi médical séquencé.

Volontairement accessible à tous, ce service correspond aux droits universels des assurés sociaux et est donc pris en charge à 100 % par la Sécurité Sociale, bon de transport inclus.

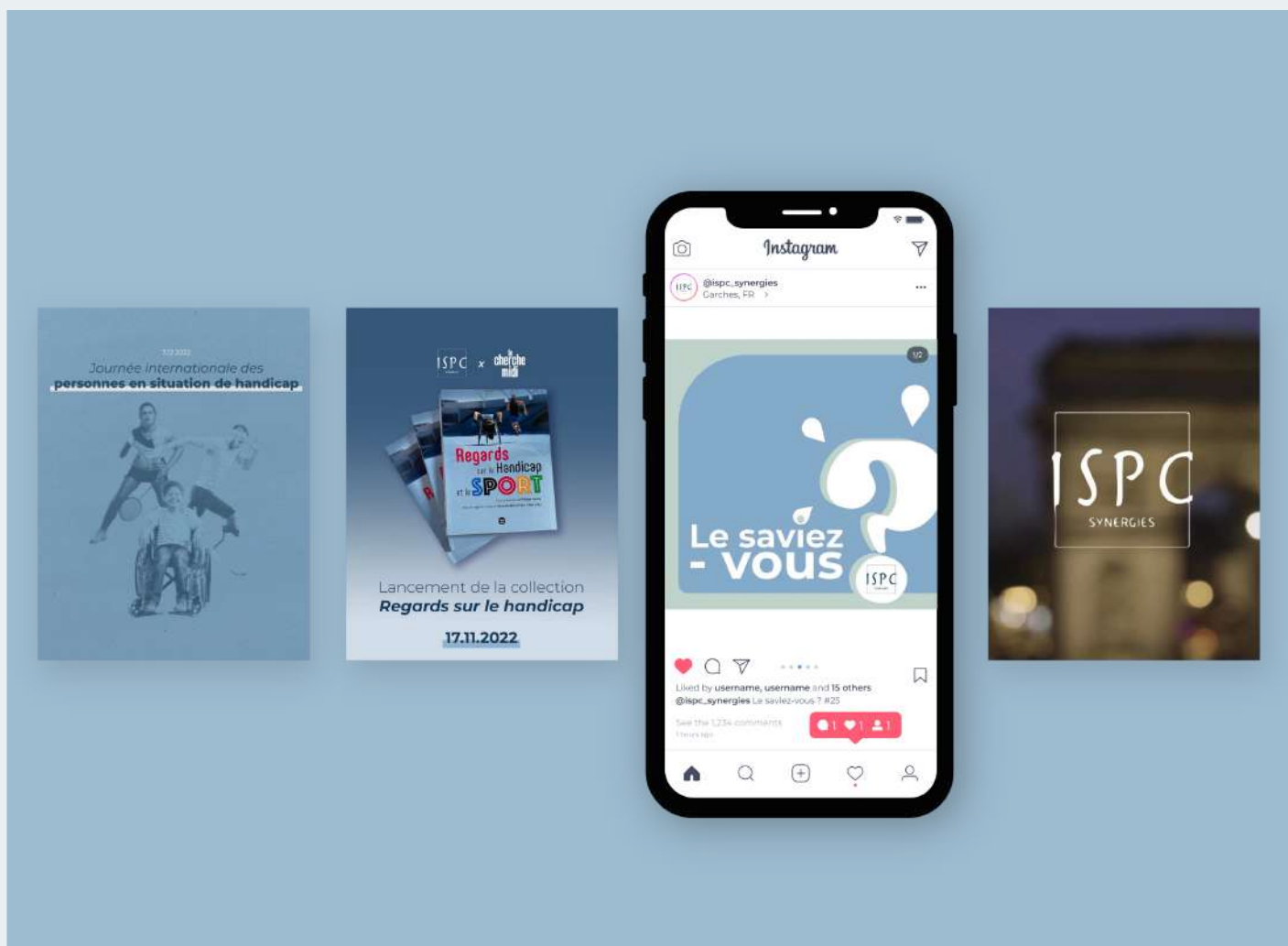
Une information complémentaire sur l'application d'auto-entraînement « Jm'entraîne » validée par l'APF France handicap, est intégrée à ce courrier qui signe ainsi une coopération pro-active entre ces deux acteurs du monde du handicap.

Une étude observationnelle conjointe sur les freins à la pratique d'une activité physique par les personnes en situation de handicap suivra à la fin du premier trimestre 2023.



Evolution du site internet d'ISPC Synergies et de la communication sur les réseaux sociaux

Au regard de la forte demande de nos partenaires, des usagers et tout simplement des habitudes informationnelles de l'époque, nous avons en 2022 notamment accru le nombre de vidéos filmées (environ deux par mois) ainsi que notre présence sur les réseaux sociaux qui s'est traduite par 8 764 visites du site, 11 561 sessions et 20 655 pages vues. Nous avons effectué 113 publications sur LinkedIn et 80 sur Instagram. Trente-quatre articles ont jalonné en 2022 l'information dispensée aux Internautes via notre newsletter ISPC Infos.



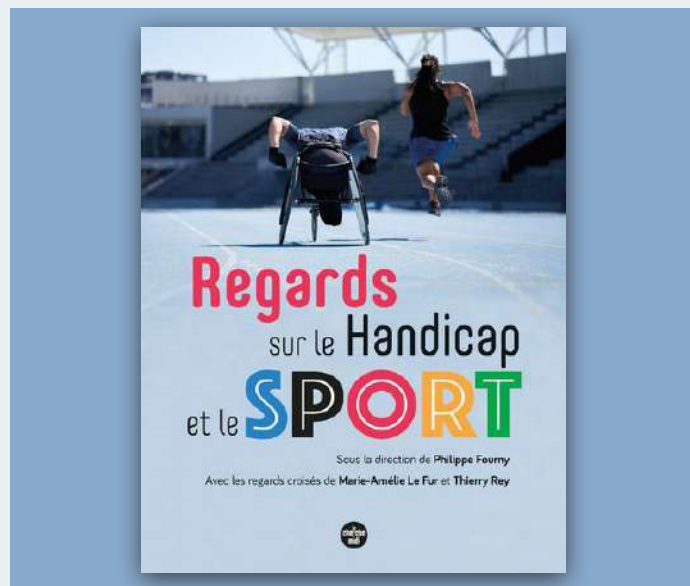
Sortie de « Regards sur le Handicap et le Sport »

Les préjugés sur le handicap et le sport ont la vie dure pour ceux qui subissent le regard de l'autre : alors quoi de mieux pour déconstruire les idées reçues que de croiser les points de vue afin de comprendre tous les enjeux en matière de performance et de santé ? Tel est le fil conducteur de « Regards sur le Handicap et le Sport », édité par les Editions du Cherche Midi.

Ce livre-débat est le premier de la collection « Regards sur le Handicap » créé par Philippe Fourny, Directeur général de l'ISPC.

Les ouvrages à venir croiseront la question du handicap avec différents sujets, invitant à un vrai cheminement pour faire évoluer les représentations comme la manière de vivre ou de percevoir le handicap. Pour ce premier opus, la parole a été donnée à deux sportifs de haut niveau, Marie-Amélie Le Fur et Thierry Rey, champions paralympiques et olympiques, qui ensemble ont échangé sur leurs visions de la

performance. Des experts ont aussi été invités à s'exprimer sur les répercussions bénéfiques pour tous des innovations médicales et technologiques. La littérature n'a pas été oubliée avec dialogues et analyses autour du regard sensible que portent les auteurs sur le handicap et le sport. Une publication signalée par de nombreux médias.



Entretiens annuels de la Fondation Garches sur le thème : « Activité physique et handicap neurolocomoteur »

Les 24 et 25 novembre se sont tenus à l'Espace Landowski de Boulogne Billancourt les 34eme entretiens de la Fondation Garches présidée par le Professeur Djamel Bensmail sur un thème cher à la mission de l'ISPC. Une proximité entre le thème et la mission qui s'est traduite par un grand nombre d'interventions des collaborateurs de l'ISPC.

C'est sous les auspices de Sir Philip Craven, ancien président fondateur de l'IPC (et membre qualifié de notre future Fondation IPS), qu'ont été inaugurés les Entretiens de la Fondation Garches 2022 qui ont su répartir sur deux journées de travail les thèmes de la pratique parasportive de haut niveau et de la pratique loisirs et amateur. Si les prérequis sont à l'évidence différents, il apparaît clairement que ces deux univers sont particulièrement complémentaires l'un

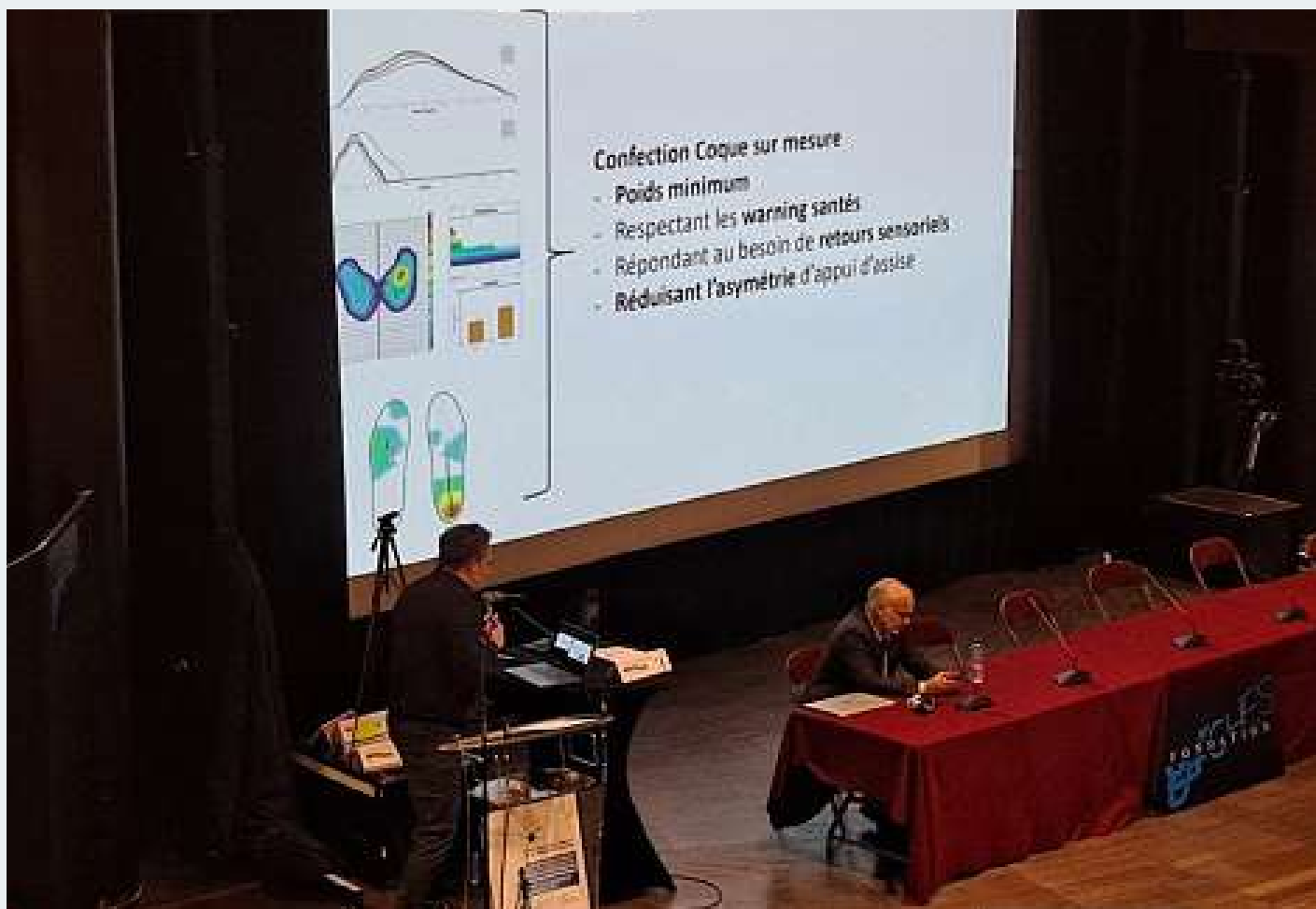
nourrissant l'autre en termes de recrutement et de consolidations de bonnes pratiques.

L'aéropage des intervenants, issus notamment du monde du parasport de haut niveau, de l'enseignement en activités physiques adaptées et de la Médecine Physique et de Réadaptation a fait écho au positionnement de l'ISPC en ce qu'il promeut l'approche collaborative de ces mêmes professionnels au service des personnes en situation de handicap.

Citons parmi les intervenants membres de l'ISPC, qu'ils soient manager, collaborateurs ou patients, bien entendu le Professeur François Genêt sur les enjeux institutionnels pour la Médecine Physique et de Réadaptation de la performance et de la contreperformance, le Docteur Vincent Carpentier, médecin de Médecine Physique et de

Réadaptation, sur la position particulière des médicaments, Didier Pradon, PhD HDR en Biomécanique, sur la stratégie de l'analyse multimodale, le Docteur Constance Amélon-Petit, médecin de Médecine Physique et de Réadaptation et de Médecine et Biologie du Sport, sur l'accompagnement au cours des âges au sein des unités parasport-santé, Léo Barassin, enseignant en Activités Physiques Adaptées, sur le nouveau binôme que constitue le couple médecin de MPR et EAPA au sein de ces mêmes unités parasport-santé, Bryan Boronat, Ergothérapeute, sur l'impression 3D comme facteur favorisant l'accessibilité à l'activité physique et Johann Birée, parasportif et conférencier parasport, sur la place des usagers.

À l'issue de ces deux journées intenses et riches, a clairement émergé à la fois la parfaite légitimité de l'ensemble de ces acteurs du parasport-santé à collaborer étroitement ensemble avec la personne en situation de handicap, mais aussi la nécessité de formaliser ces complémentarités par des protocoles partagés sans oublier l'unanimité des revendications pour le zéro reste à charge de l'équipement parasportif. C'est en cela que l'ISPC se positionne comme une réponse majeure à l'ensemble de ces problématiques.



Intervention de Didier PRADON, biomécanicien à l'ISPC, lors des entretiens annuels de la Fondation Garches sur le thème : « Activité physique et handicap neurolocomoteur ».

L'ISPC s'est emparé des enjeux sociétaux du parasport-santé

Le CRAPS a invité l'ISPC pour promouvoir le zéro reste à charge de l'appareillage orthopédique de sport

Et si les personnes en situation de handicap bénéficiaient, comme les valides accidentés, d'un zéro reste à charge pour pratiquer une activité physique. C'est le crédo que porte depuis sa création l'ISPC.

Avant les élections présidentielles le *think tank* spécialisé dans les problématiques de protection sociale, le CRAPS, a lancé depuis quelques mois la tribune « Et si ... la protection sociale était au cœur du prochain quinquennat ? » alimentant les candidats à l'élection présidentielle en sujets de réflexion et propositions réformatrices. Le Professeur François Genêt a saisi l'occasion de cette invitation pour développer, par une vidéo et une note de position, les arguments qui militent en faveur de cette mesure de justice.

En effet le Grand Appareillage Orthopédique (GAO) externe, bien que marché de niche, n'en demeure pas moins essentiel pour compenser l'altération des fonctions et la limitation d'activités des personnes en situation de handicap. A ce jour les orthèses et prothèses de sport et de loisir sur mesure ne sont pas prises en charge par la sécurité sociale. Seuls les appareillages de « vie courante » le sont sur la base d'un renouvellement tous les 3 ou 4 ans, voire 6 ans pour certains éléments prothétiques hi-tech (genou prothétique par

exemple).

Alors que le projet de vie de la personne en situation de handicap est au cœur de la loi de février 2005, ce droit à la pratique d'une activité de loisir ou de sport est refusé par la solidarité nationale alors qu'elle l'accorde aux valides. Ainsi, la réparation de rupture des ligaments croisés du genou sera prise en compte à 100% par la sécurité sociale, mais pas la podo-orthèse de sport de la personne atteinte de poliomyélite, ni la lame de course de l'amputé. C'est injuste et constitue à nos yeux une rupture d'égalité flagrante.



Le 1er juin 2022 le Professeur François Genêt a été promu chevalier de la Légion d'Honneur à la maison des Polytechniciens.

Cérémonie toujours solennelle, ce 1er juin 2022 réussi également à être simple et convivial, à l'image du récipiendaire dont les insignes lui furent remis par son confrère et ami de longue date, le Docteur Philippe Denormandie devant une centaine d'invités.

À l'image de son parcours atypique, le Professeur François Genêt a été honoré par la présence d'invités qui venaient tous témoigner à la fois de la grande pertinence de cette distinction unanimement méritée et de l'apport en énergie, optimisme, créativité et persévérance qu'il avait su leur apporter à un moment de leur vie professionnelle.

La variété des profils invités témoignait de ce parcours atypique qui va de kinésithérapeute à Professeur de médecine en passant par chercheur en Australie, pilote de la délégation médicale des Jeux Paralympiques de Tokyo 2020 et chef de service à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches sans oublier bien évidemment créateur et président de l'ISPC.

La gageure fut donc pour les deux orateurs de maîtriser leur émotion et de n'oublier personne dans les remerciements des individualités qui ont jalonné ce riche parcours. Epouse, enfants, famille proche, parents, beaux-parents et grands-parents ont été honorés bien entendu au premier chef, suivi d'une très longue liste d'amis d'enfance, de confrères et maîtres rencontrés au fil d'une pérégrination professionnelle toujours orientée vers l'amélioration des conditions de vie de la personne en situation de handicap.

Pour conclure cette cérémonie organisée par l'ISPC, Philippe Fourny a remis au nouveau chevalier, au nom de l'ensemble des collaborateurs honorés également par cette haute distinction, une gravure anatomique de 1800 représentant un squelette en mouvement. Un dessin original et atypique à l'instar du récipiendaire.



Remise des insignes de chevalier de la Légion d'Honneur au Professeur François GENËT, par le Docteur Philippe DENORMANDIE.

Le Gouvernement a lancé fin 2022 une mission - la mission Delandre - pour accélérer le déploiement du sport-santé en France d'ici les Jeux de 2024 qui intègre l'expertise de l'ISPC.

Le ministre de la Santé et de la Prévention François Braun et la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques Amélie Oudea-Castera ont décidé de lancer une mission conjointe pour accélérer le déploiement du sport-santé. Elle est présidée par le Docteur Dominique Delandre, médecin généraliste dans le Loiret. Le Professeur François Genêt est l'un des douze experts. Il y défend les bienfaits du parasport-santé.

L'objectif de cette mission passe par l'encouragement des professionnels de santé à promouvoir une activité physique adaptée aux besoins et contraintes des patients qui présentent des maladies chroniques ainsi qu'aux personnes en situation de perte d'autonomie. Le but de cette mission est ainsi de contribuer à une véritable culture de la prévention partout en France, notamment en capitalisant sur la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Le comité constitué autour du Docteur Delandre travaille autour de cinq axes :

- L'identification et l'évaluation de l'efficacité des initiatives de sport-santé déjà existantes ;
- Le recensement des dispositifs remarquables en la matière déployés en France ;
- L'établissement d'un bilan national avec l'ensemble des parties prenantes en sport-santé ;
- La formulation de propositions pour accélérer le déploiement du sport-santé en France, en renforçant les liens avec les fédérations sportives, les associations et les ministères concernés ;
- La favorisation de la connaissance et de l'appropriation des dispositifs par l'ensemble des acteurs des territoires.

Ces travaux contribueront, d'ici l'été 2023, à l'enrichissement de la Stratégie Nationale Sport Santé actuelle (2019-2024) et à la préparation de la future feuille de route sport-santé du Gouvernement.

Ils doivent également, comme l'a récemment assuré dans le cadre d'une question au Gouvernement madame Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, chargée de la jeunesse et du service national universel, préciser les modalités de la prise en charge de l'activité physique adaptée, l'un des crédos majeurs promu par l'ISPC.

Ils viendront compléter les travaux conduits dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques, en particulier concernant l'Héritage* et le rayonnement des JOP pour l'ensemble de la population française dans le temps.

** Pour mémoire l'ISPC est le seul projet d'infrastructure associé aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 à avoir obtenu le label Héritage (mesure 39) qui confirme qu'il associe dans la durée, projet architectural, mission de santé publique et insertion sociale, par-delà les Jeux Olympiques et Paralympiques.*

Intégration du Pr François GENET au bureau de la SOFMER comme responsable des Jeux Para Olympiques et Olympiques.

Lors de l'AG de la Société savante de Médecine Physique et de Réadaptation, la SOFMER, en date du jeudi 19 janvier 2022, le Professeur François Genêt a intégré le bureau de la SOFMER en tant que représentant des Jeux Para Olympiques et Olympiques pour la société.

L'ANS demande à l'ISPC un rapport sur les sites MPR nationaux en capacité de pouvoir suivre des para athlètes de haut niveau.

En septembre 2022, l'Agence Nationale du Sport demande à l'ISPC la production d'un rapport sur l'ensemble des structures de MPR sur le territoire national qui pourraient être en mesure de suivre médicalement des para-athlètes de haut niveau dans leur structure. Ce travail déclaratif piloté par le Dr Constance Petit-Amelon, le Dr Vincent Carpentier et le Pr François Genêt et relayé et validé par la SOFMER a permis d'obtenir un catalogue pour décembre 2022 qui a été remis à l'ANS (Arnaud Litou)

L'ISPC répond à la demande de l'ANS sur la réforme nécessaire de la surveillance médicale réglementaire (SMR).

À la fin du premier trimestre 2022, l'Agence Nationale du Sport a proposé à plusieurs institutions du parasport de travailler sur la réforme nécessaire de la surveillance médicale réglementaire (SMR) des para-athlètes de haut niveau. L'ISPC a répondu à cette proposition et a été la seule à proposer un rapport, fruit d'un travail conjoint entre le Dr Constance Petit-Amelon, le Dr Vincent Carpentier et le Pr François Genêt. Ce dernier a proposé une validation par différents experts de la SOFMER pour que ces recommandations soient validées par la société savante de MPR. A la demande de l'ANS (Arnaud Litou), ce rapport a été présenté au médecin responsable du CPSF (le Dr Oriane Lopez) et le directeur sportif du CPSF (Jean Minier). Il a ensuite été présenté au Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les discussions autour de leur mise en application et de la publication d'un nouveau décret devraient se tenir en 2023-24.

L'ISPC anticipe sa prochaine transformation en FRUP en confiant sa future identité visuelle à Carré Noir (Publicis)

L'évolution de l'ISPC en Fondation rebaptisée Institut Parasport & Santé (IPS) est attendue pour 2023 mais avant cette reconnaissance par le Conseil d'État, nous avons souhaité anticiper cette transformation en consultant trois agences de communication afin de nous proposer un nouveau logo et une nouvelle signature. C'est l'agence Carré Noir du Groupe Publicis qui a été retenue avec une signature à laquelle nous avons unanimement adhéré : « Libérer les énergies ». Une devise qui signe notre programme et notre ambition.



Audition au CESE sur le développement du parasport en France

Au début du mois de novembre, le Professeur François Genêt a été auditionné au CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) dans le cadre d'une table ronde coanimée par mesdames Marie-Amélie Le Fur et Dominique Carlac'h sur le thème « Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour tous et toutes ». Interrogé sur la dimension formation de la question ce fut pour lui l'occasion de témoigner au sein de la troisième chambre de la République des actions déjà menées en ce sens au sein de l'ISPC.



L'AMBITIEUX PROJET IMMOBILIER DE L'ISPC VOIT LE JOUR

Le Conseil départemental des Yvelines a voté une subvention de 22 millions d'euros pour bâtir le futur Institut Parasport & Santé

Lors de la séance du 11 mars 2022, l'assemblée du Conseil départemental des Yvelines a validé le protocole qu'il a établi avec l'ISPC afin de déterminer les modalités de cession du terrain situé à Bécheville Les Mureaux - dans le cadre d'un bail emphytéotique - et les échéances de financement afin d'accompagner la démolition des bâtiments actuels et la construction du futur institut.

C'est l'issue logique et naturelle de l'annonce effectuée par le Président Pierre Bédier le 10 juin 2021 qui informait la presse dans le cadre de l'accord cadre enseignement, recherche et santé, du financement du siège de notre futur institut à hauteur de 50% de son coût.

Le protocole négocié depuis lors y ajoute le financement à 100% de la démolition des bâtiments existants ainsi que la cession du terrain dans le cadre d'un bail emphytéotique de 30 ans. Ce dernier a été acquis auprès du Centre Hospitalier Intercommunal de Melun Les Mureaux (CHIMM). Le Département des Yvelines et le CHIMM se sont entendus pour poursuivre le réaménagement de ce site dédié aux structures sociales et de santé par l'accueil de deux nouveaux projets à mi-chemin entre les services de santé, de l'enseignement et de la recherche au bénéfice de la population :

- La création d'un Campus des métiers de la Santé de l'Ouest Francilien associant le Département et le GHT Yvelines Nord avec l'UVSQ, l'INVIE et La Sauvegarde des Yvelines ;
- L'implantation de l'ISPC qui a pour projet la constitution d'un pôle d'excellence international autour du parasport-santé, objet du présent Protocole.



Vue aérienne du futur siège ISPC, conçue et réalisée par le cabinet d'architecture Moon Safari.



Le Département des Yvelines, compétent en matière d'action sociale, mène une politique active en faveur de la prise en charge des situations de fragilité et de l'autonomie des personnes ainsi qu'en faveur du développement de la pratique sportive et son accès à tous sur son territoire.

Il est un acteur incontournable notamment dans l'aide aux personnes handicapées et a souhaité nous accompagner, charge à nous d'assurer la mise en œuvre d'une opération d'intérêt général relevant de la compétence légale du département en matière d'action sociale et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

L'implantation de l'ISPC sur le site de Bécheville, où est déjà présente une unité de soins de suite et de réadaptation, permettra de développer une synergie de projets entre ces deux entités.

Le protocole d'accord stipule que : « Le Bâtiment ISPC devrait développer, prévisionnellement, une Surface de Plancher de 8500 m² environ, et comprendre un espace d'accueil et de conférence, un pôle de consultation, un pôle ambulatoire, un pôle appareillage, un service de restauration et un pôle de formation, recherche et administration. Il comprendra par ailleurs des espaces extérieurs comprenant des aires de stationnement et des espaces de pratique sportive ».

À noter que l'ISPC a su préserver dans ce cadre le statut de Maître d'Ouvrage afin de garantir à son projet immobilier la liberté de pilotage du chantier indispensable au respect de ses spécificités et de ses exigences.

L'ISPC a retenu Moon Safari pour réaliser ses futurs bâtiments

Ce sont près de soixante dossiers de candidature (58 précisément) qui ont été déposés sur le portail internet dédié aux consultations de cabinets d'architectes durant l'été 2022. Ce fut le premier étonnement des équipes de l'ISPC que de constater un tel volume auquel s'ajouta une autre surprise, très qualitative, que fut de découvrir le très haut niveau des compétiteurs dont certains bénéficient d'une réputation internationale.

Plusieurs critères ont présidé à un tamisage progressif des 58 dossiers pour passer ensuite à une sélection de 30 dossiers examinés par deux commissions techniques ad hoc et ensuite une proposition de 11 cabinets au jury, qui a cependant vérifié avant de s'y concentrer, que l'ensemble des 58 dossiers avaient bien été tous évalués selon les mêmes critères.

La grande spécificité de ce futur bâtiment appelant des critères forts de compréhension et d'adaptabilité, l'ISPC a choisi de valoriser les lettres de motivation qui répondaient à un descriptif condensé de sept pages. Il débutait par cette phrase caractéristique de l'ensemble : « Véritable OSNI (Objet de Santé Non Identifié...) l'ISPC convoque en un seul lieu deux univers souvent invoqués mais très peu conjugués : la santé et le sport visant spécifiquement le public des personnes en situation de handicap (PSH), de la pratique personnelle de type loisir au très haut niveau ».

Le jury de sélection finale présidé par le Professeur François Genêt, composé de douze membres, institutionnel, usager, architectes, ingénieur ou financeur de l'ISPC, a délibéré toute la journée du 8 novembre autour de quatre projets de candidats sélectionnés lors d'une première phase en juillet dernier : Studio Odile Decq, Dominique Perrault Architecte, Moon Safari et Hérault Arnod Architectes.

Les critères de besoins d'usage, de geste architectural, de réponse aux impératifs environnementaux, de ratio entre la surface et les coûts et de potentiel d'évolution de l'esquisse ont convergé vers la proposition élaborée par le cabinet

d'architecture Moon Safari basé à Bordeaux. Sa lecture claire des fonctionnalités attendues avec notamment un système d'orientation dès l'entrée, clair et logique ainsi que l'implantation d'une plaine des activités parasportives et une distribution étagée avec un parcours patient et collaborateurs sur le toit végétalisé, ont convaincu le jury.

Au final, un futur vaisseau amiral pour la fondation IPS qui donnera à voir et abritera l'expertise parasport-santé promue par l'institution. Son inauguration est prévue pour le premier semestre 2026 sur le site de Bécheville aux Mureaux.



Perspective du futur atrium central de l'ISPC (Moon Safari).

RAPPORT FINANCIER 2022



Coûts et ressources totaux du projet

<i>Types de postes de dépense</i>	Réalisé 2022
Equipe de préfiguration santé	560k€
Equipe projet ISPC	
Frais de fonctionnement projet	203k€
Prestation externe hors immobilier	554k€
Appui pilotage programme et conception	234k€
Prestation communication/événementiel/marque	295k€
Conseil juridique	-
Système d'information back office	26k€
Immobilier et équipements technologiques	244k€
Études préalables AMOa immobilier	105k€
Investissement techniques et technologiques Epreuve	139k€
Total général des dépenses	1560k€
<i>Types de Recettes</i>	
Contributions opérationnelles partenaires "épreuve"	-
AP-HP	
ANR / ANS	
Mécénat, sponsoring et soutiens publics	169k€
Groupes de protection sociale	1305k€
Total général des recettes	1474k€

Un produit d'exploitation qui favorise les actions au service du parasport-santé

En termes de recettes l'année 2022 prolonge l'accompagnement privilégié de l'ISPC par les fonds d'action sociale des groupes AG2R La Mondiale et Klésia initiés en 2021 pour un montant total de 1 305 K€ via le Comité national de Coordination Action Handicap (CCAH). Un accompagnement prévu jusqu'en 2024. Ces financements vont garantir la consolidation du modèle économique, le financement du modèle

« épreuve » à Garches avec la montée en puissance de la consultation parasport-santé, la professionnalisation et l'intensification de notre communication et l'accompagnement du projet immobilier.

Dans une moindre proportion, mais également dans une perspective d'accompagnement sur trois années, les Laboratoires IPSEN, ont alloué un financement de thèse au bénéfice du Docteur Vincent Carpentier qui fait partie des effectifs de l'ISPC depuis le mois de novembre 2021 pour un

montant de 40 K€.

Afin de financer la conception-réalisation de l'ouvrage « Regards sur le Handicap et le Sport » le groupe d'appareillage orthopédique Equwal, l'Agence Nationale du Sport et le Comité Paralympique et Sportif Français ont souscrit à l'acquisition de plusieurs exemplaires pour un montant de 22 K€.

Pour soutenir l'acquisition complémentaire de fauteuils roulants nécessaires à l'évaluation de la pratique sportive, l'Association des patients Point Carré de Garches a gratifié l'ISPC d'un don remarquable de 20 K€.

Le groupe Klésia est le financeur exclusif de l'application « Jm'entraîne » pour un montant de 60 K€ et la société de conseil en stratégie Co nous a fait bénéficier d'un mécénat de compétences à hauteur de 25 700 €.

L'ensemble de ces dons complémentaires à ceux des Groupes de protection sociale s'est élevé à 169 K€. Le compte d'épargne à quant à lui généré 1 057 €.

Des charges qui témoignent de la montée en puissance de l'activité parasport-santé

Afin de mener à bien ce projet, quatre grands postes de charges peuvent être distingués :

- La masse salariale pour un montant de 560 K€, en nette augmentation par rapport à 2021 (218 K€) soit 36% du total des produits (1 560 K€), ce qui représente un ratio extrêmement raisonnable au regard de l'activité et des réalisations produites. Cette augmentation s'explique par ailleurs par le fait qu'il s'agit de la première année où l'ensemble des salaires ont été perçus sur 12 mois. L'année 2022 est également celle du renforcement administratif au service des équipes soignantes recrutées en 2021 et de la direction générale.

- Les frais de fonctionnement pour un montant de 203 K€ concernent notamment les frais de déplacement et de réception, les fournitures de bureau, les honoraires juridiques et de comptabilité, les frais bancaires et les assurances, ainsi que de location de nos bureaux. Logiquement corrélés à l'accroissement très important de l'activité médicale et managériale ils ont doublés par rapport à l'année précédente.

- L'ensemble des prestations externes, hors conseil en matière immobilière pour un montant total de 554 K€. A noter ici un déplacement de la nature des conseils avec une logique de déprise de l'accompagnement stratégique par Co Conseil et la montée en puissance de celle de notre agence conseil Cytisco qui assure la production de plusieurs reportages photos et vidéos par mois relayé par notre site Internet ainsi que les comptes Instagram et LinkedIn qu'elle gère directement. Un choix guidé par notre volonté d'accroître notre notoriété et notre autonomie financière et qui passe également par la consultation du cabinet en stratégie de levée de fonds More qui va nous accompagner sur trois ans. À ces prestations s'ajoutent la location de matériel informatique et l'hébergement informatique, dépenses qui ont augmenté en proportion des recrutements additionnels à l'exercice précédent.

- Le quatrième et dernier poste de charges qui associe l'ensemble des dépenses afférentes à l'immobilier et aux équipements techniques s'élève à 244 K€. Notre accompagnement AMO est assuré par le cabinet MB & Co depuis le mois de mars 2022 (105 K€). Afin de soutenir la montée en puissance des consultations et la capacité de projection vers des sites sportifs proches de notre unité afin de réaliser les consultations capacitaires, nous avons en 2022 fait l'acquisition d'un van de transport pour personnes à mobilité réduite ainsi que de fauteuils et vélos nécessaires à la pratique du parasport pour un montant total de 139 K€.

Une coopération avec l'APHP qui se confirme et s'accroît

L'une des spécificités du modèle dit « éprouvette » de l'ISPC réside dans des dispositions d'activités conjointes et complémentaires hors bilan.

Il en est ainsi de la mise à disposition par l'AP-HP des 150 m² sur le site de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches et de la collaboration à 100% pour l'ISPC de l'ingénieur hospitalier Didier Pradon, de la kinésithérapeute Marine Mahieu, de l'infirmier programmateur Karim Arir, de l'ergothérapeute Bryan Boronat, du Docteur Solène Stéphan et de l'interne Guillaume Chambinaud ainsi que de l'assistante sociale Lisa Paillau pour un temps partagé. La rémunération à 100% par l'ISPC des Docteurs Constance Amélon-Petit et Vincent Carpentier ainsi que de l'Enseignant en Activités Adaptées (EAPA) Léo Barassin, des secrétaires administratives Mathilde Barbier et Alexandra Chera et du Directeur général Philippe Fourny figure bien dans le compte de charges de l'ISPC alors que ces derniers génèrent bien de l'activité pour le compte de l'AP-HP qui ne figure pas dans

les produits de l'ISPC.

Le nombre de consultation en 2022 s'est porté à 1 200, soit légèrement supérieur aux objectifs prévus dans le modèle initial.

Notre Commissaire aux Comptes, monsieur Jean-Marie Idelon-Riton qui exerce au sein du cabinet CTF situé 19, rue du Général Foix à Paris 8eme. Certifie dans son rapport que les comptes annuels 2022 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Grâce l'ensemble de ces recrutements qui se sont concentrés sur la fin de l'année 2022, l'exercice 2023 connaîtra une plus grande stabilité et visibilité de l'activité de conseil santé.



IMMOBILIER

<i>Investissement immobilier</i>	Réalisé 2022
Démolition	-
Diagnostic ressources	
Maîtres d'œuvres	
Aléas et frais divers	
Construction	365k€
Diagnostiques environnementaux AMO	
AMO environnement	
Ecologue	
Frais de concours MOE	3k€
Maître d'œuvre	362k€
BET spécialisés (acoustique, cuisine...)	
CT	
SPS	
SSI	
Conseil en sécurité	
Frais juridiques	
Prov. Révision de prix	
Total général des dépenses (immobilier)	365k€
CD78 - démolition	200k€
CD78 - construction	2000k€
Total général des recettes (immobilier)	2200k€

L'année 2022 aura principalement été celle de l'appel à candidatures pour l'appel d'offres en maîtrise d'œuvre qui a donné lieu à indemnité forfaitaire des quatre participants et indemnisation du lauréat, le cabinet d'architecte Moon Safari.

Les recettes 2022 correspondent au vote de financement par le Conseil départemental des Yvelines de 10% du montant des travaux prévus, soit 2 Me pour la construction et 200 K€ pour la démolition.

BUDGET 2023



Après une année 2021 que l'on a qualifiée de rampe de lancement et une année 2022 qualifiée quant à elle d'envol, l'année 2023 va être celle de la maturité avec une combinaison de stabilisation et de montée en puissance :

- le renforcement des équipes hospitalières par l'ISPC ainsi que l'accroissement des personnels de l'AP-HP collaborant à l'unité parasport santé de l'hôpital de Garches que nous dénommons le modèle « éprouvette » de notre futur Institut Parasport & Santé s'est échelonnée sur l'année 2022. En 2023, ce sont quinze collaborateurs qui vont pouvoir déployer sur un exercice complet leurs savoir-faire au service des personnes en situation de handicap avec un fort soutien de notoriété de la structure.

- le début du chantier immobilier (démolition, études architecturales, permis de construire...) sur notre futur site d'implantation à Bécheville-Les Mureaux, financé de façon très significative par le Conseil départemental des Yvelines, qui a débuté courant 2022 va passer à la vitesse supérieure avec plus de deux millions d'euros d'études et frais liés au chantier de démolition.

- enfin la montée en puissance de notre autonomie financière s'amorcera significativement en 2023 avec le recrutement d'un responsable de la levée de fonds, la continuation des conseils prodigués par le cabinet spécialisé More et l'externalisation de la fonction de directrice responsable du développement des partenariats.

Coûts et ressources totaux du projet ISPC	
<i>Types de postes de dépense</i>	Budget 2023
Equipe de préfiguration santé	259k€
Equipe projet ISPC	287k€
Frais de fonctionnement projet	213k€
Prestation externe hors immobilier	388k€
Appui pilotage programme et conception	113k€
Prestation communication/événementiel/marque	232k€
Conseil juridique	16k€
Système d'information back office	28k€
Immobilier et équipements technologiques	122k€
Études préalables AMOa immobilier	108k€
Investissement techniques et technologiques Eprouvette	14k€
Total général des dépenses	1270k€
<i>Types de Recettes</i>	
Contributions opérationnelles partenaires "éprouvette"	-
AP-HP	
ANR / ANS	
Mécénat, sponsoring et soutiens publics	190k€
Groupes de protection sociale	1120k€
Total général des recettes	1310k€

Des dépenses orientées vers les consultations et le projet immobilier

Si l'on reprend les agrégats de postes retenus pour l'exercice 2021 et 2022 nous retenons pour l'exercice 2023 les répartitions suivantes :

- 2023 est une année pivot – amorcée en 2022

- avec le « glissement » d'une part significative de la masse salariale santé prise en charge par l'ISPC vers l'AP-HP (passage de 315 K€ à 259 K€) et renforcement managérial de l'équipe projet (passage de 244 K€ à 287 K€) avec l'objectif d'accroître la collecte de fonds via notamment le recrutement d'un fund raiser.

- Les prestations externes hors immobilier continuent naturellement de baisser (388 K€ en 2023 contre 554 K€ en 2022) au regard de la montée en puissance de l'autonomie managériale de l'équipe qui intègre des fonctions supports stratégiques nécessaires à sa croissance.

- Les prestations de notre AMO seront quant à elles stables à hauteur de 105K€ même si le volume d'affaires immobilières s'accroîtra considérablement.

-Les investissements techniques et technologiques seront quant à eux réduits en raison essentiellement d'une forte dotation en 2022 et d'une capacité de stockage de matériel limitée sur le site actuel (160m2).

2023 : début des études diverses orientées vers la démolition et le permis de construire

Le montant des études est établi à partir des marchés signés et du planning mis en place. Concernant le chantier de démolitions, les montants correspondent aux études et à l'essentiel des travaux.

Pour le chantier de construction, les montants correspondent aux études jusqu'à y compris le permis de construire.



Budget prévisionnel 2023 - montants valeur décembre 2022

Investissement immobilier en k€ TTC			4605,6
DEMOLITIONS			2440,3
	Diagnostics	82,2	
	Maîtrise d'œuvre et OPC	162,9	
	Honoraires divers	56,8	
	Aléas et frais divers	88,4	
	Travaux démolitions d'aout 23 à Fév. 2024	2050	
CONSTRUCTION			2165,3
	Diagnostics environ. + sondages	88	
	AMO	143,5	
	AMO Environnement	83,0	
	Ecologie	21,6	
	Frais de concours	438,72	
	Honoraires maîtrise d'œuvre (Esq + APS +APD)	1143,1	
	Honoraires OPC	32,2	
	Conseils BET spécialisés	79	
	Contrôle Technique	23,6	
	CSPS	25	
	SSI(dans MOE)	0	
	Conseil en sécurité (à priori sans objet)	0	
	Frais juridiques - Assurances	46,8	
	Aléas (sans objet)	0	
	Provision révisions	40,8	
Recettes en k€ TTC			6825
	CD78 Avance	2200	
	CD78 Démolitions (études)	180	
	CD78 Démolitions (travaux)	3320	
	CD78 Construction	1125	

L'abondement au budget de l'ISPC par la subvention votée par le Conseil départemental des Yvelines au mois de mars 2022 a été décisif en la matière.

Amorcé par la consultation de notre maître d'œuvre retenu au mois de juillet 2022, le chantier de construction se caractérise en 2022 essentiellement par des études, des sondages et l'élaboration de l'Avant-Projet Définitif pour un montant de 2 165 K€. Le chantier de démolition débute quant à lui en 2023 avec une série d'études d'impacts environnementaux notamment et à proprement parlé le chantier de démolition pour un montant de 2 440 K€. Ce sont au total 4 605,6 K€ qui seront fléchés vers le projet immobilier de l'ISPC, augurant d'une montée très importante de ces investissements jusqu'en 2026 pour un montant total estimé à 42,5 millions d'euros.

Des produits stabilisés pour le modèle « éprouvette » du parasport-santé de Garches et en forte croissance pour le projet immobilier de Bécheville-Les Mureaux

Au niveau du financement du modèle dit « éprouvette » sur trois ans par les Groupes de Protection Sociale, nous constatons tout naturellement une stabilité d'une ressource qui correspond aux engagements pris dans le cadre du CCAH. Ainsi l'abondement 2023 du CCAH par les groupes AG2R La Mondiale et Klésia sera de 1 120 K€. S'y ajoute la reconduction du financement par les Laboratoires IPSEN, la nouvelle contribution des Laboratoires Abbvie et le maintien du partenariat avec le Groupe Eqwal pour un montant global de 190 K€.

Une coopération forte entre l'ISPC et l'AP-HP

À la fin du premier trimestre 2022 l'unité parasport-santé de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches se renforcera d'un ergothérapeute, d'un kinésithérapeute d'une infirmière programmatrice et d'une assistante sociale à temps partiel, tous rémunérés par l'AP-HP.

Ces nouveaux arrivants compléteront l'équipe existante composée d'un ingénieur hospitalier également rémunéré par l'AP-HP et de deux Médecins de Médecine Physique et de Réadaptation et d'une secrétaire médicale rémunérés directement par l'ISPC, l'ensemble de ces équipes étant sous la responsabilité du Professeur François Genêt.

Nous attendons ainsi, sur la base de ces effectifs à une activité de :

- 785 Hôpitaux de Jour en Médecine Obstétrique et Chirurgie (HDJ MCO) – contre 620 en 2021,
- 606 HDJ en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) – contre 498 en 2021
- 747 Consultations Simples (CS) – contre 574 en 2021.

Soit une progression totale d'un peu plus de 26% qui traduit à la fois l'objectif de renforcement de l'équipe médicale et la volonté d'optimiser l'organisation des consultations capacitaires.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

— ISPC SYNERGIES —

Contact -
accueil@ispc-synergies.org

ISPC Synergies -
2ème étage
29, rue du Colisée - 75008 PARIS

Site internet -
<https://www.ispc-synergies.org>